

PAR COURRIEL

Rimouski, le 20 juin 2025

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider
Réponse à la question complémentaire – DQ23**

Madame,

Le 19 juin dernier, la commission chargée de l'examen du projet présentement à l'étude s'est adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin d'obtenir des renseignements complémentaires concernant la situation financière ou les conditions économiques des municipalités qui hébergent un parc éolien.

En ce sens, vous trouverez ci-dessous, la réponse de notre ministère.

Question 1 :

À travers les diverses données qu'il recueille auprès des municipalités du Bas-Saint-Laurent, le MAMH a-t-il observé une amélioration de la situation financière ou des conditions économiques des municipalités qui hébergent un parc éolien, et qui pourraient être attribuables au développement de la filière éolienne dans la région et ce, depuis la construction des premiers parcs éoliens?

...2

Réponse

Les données recueillies par le ministère sont principalement utilisées à des fins de reddition de comptes, tant pour le ministère lui-même que pour ses partenaires. Elles servent également au calcul de diverses aides financières, notamment les compensations tenant lieu de taxes. Par ailleurs, ces données, également accessibles en format ouvert, peuvent être exploitées pour des analyses ciblées par une diversité d'acteurs œuvrant de près ou de loin dans le domaine municipal.

Le ministère ne dispose toutefois pas d'analyse économique spécifique portant sur l'implantation de la filière éolienne. Il serait par ailleurs imprudent d'attribuer toute variation économique régionale uniquement au développement de cette filière. En effet, de nombreux facteurs, tant à l'échelle locale que mondiale, peuvent influencer l'économie d'une région. À titre d'exemples récents, mentionnons la pandémie, la hausse marquée des valeurs immobilières ainsi que l'augmentation significative des taux d'intérêt. Ces éléments illustrent la complexité inhérente à l'identification précise des effets attribuables à l'implantation de la filière éolienne.

La directrice régionale,



Maryse Malenfant